

Lausanne, le 5 novembre 2020

Communiqué de presse

Le Conseil d'État a annoncé aujourd'hui une aide significative et substantielle à large spectre.

Des financements de l'ordre de 100 millions supplémentaires en faveur de l'activité économique, des cas de rigueur et des milieux de la culture et de l'événementiel.

Le PLR Vaud a pris connaissance des mesures de soutien annoncées aujourd'hui par le Conseil d'État vaudois, représenté par M. Pascal Broulis PLR (DFIRE), par M. Philippe Leuba PLR (DEIS) et par Mme Cesla Amarelle PS (DFJC). Le PLR Vaud salue cette réactivité d'autant que le Conseil fédéral a rappelé hier que l'initiative en la matière incombe en premier lieu aux cantons auxquels l'aide fédérale viendra en complément (50/50).

Il s'agit là d'un train de mesures significatives en soutien à l'économie et à l'emploi. Les aides proposées sont de nature à apporter un certain nombre de réponses aux questions que pose l'application de la future Ordonnance fédérale et permettent de rassurer les secteurs économiques touchés par la crise. Compte tenu du fait que les difficultés économiques vont durer, voire s'aggraver, durant le premier trimestre ou semestre 2021, par exemple par d'importantes crises de liquidités, des soutiens financiers complémentaires devront sans doute être redéployés.

En particulier, la reconduction du système des bons Welcome permettra de maintenir la consommation et le commerce local. Le soutien à l'industrie permettra également de garantir la mixité et la diversité des activités économiques. Quant à l'aide pour les cas de rigueur, le PLR Vaud restera attentif à l'efficacité et à la rapidité des aides octroyées.

Le PLR Vaud confirme la nécessité de préserver les emplois et d'éviter une éventuelle croissance du chômage ; la nécessité de préserver le tissu économique dans sa diversité que cela soit les structures d'accueil et de Congrès (hôtels en ville), domaine du sport, de la culture et de l'événementiel, ainsi que toutes les activités associées (conducteurs de car, traiteurs, techniciens de scène, etc.).

Pour le PLR Vaud, et comme pour les mesures sanitaires, une coordination inter-cantonale de ces aides et soutiens est nécessaire si on veut éviter des distorsions de concurrence entre les cantons.

La création d'un fonds global de soutien à l'activité économique demeure d'actualité ; comme l'étude d'autres mesures d'accompagnement, tel que l'élargissement des critères de cautionnement, et l'ouverture prolongée des commerces, entre autres.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Florence Bettschart-Narbel, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

Quentin Racine, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14

Floriane Wyss, secrétaire générale du PLR Vaud, 077 426 85 35